

Recherches sociographiques



Guy LAFOREST, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*

Lucille Beaudry

Volume 35, Number 1, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056834ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056834ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beaudry, L. (1994). Review of [Guy LAFOREST, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*]. *Recherches sociographiques*, 35(1), 108–109.

<https://doi.org/10.7202/056834ar>

Guy LAFOREST, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Septentrion, 1992, 265 p.

Lire et réfléchir sur la constitution canadienne et la question nationale québécoise, au départ, ne me souriait guère. Une fois surmontée cette appréhension, la lecture de *Trudeau et la fin d'un rêve canadien* s'est avérée tout à fait captivante. L'auteur nous montre avec force et documentation les péripéties de cette chevauchée constitutionnelle depuis le référendum de mai 1980 jusqu'à la période précédant la proposition de Charlottetown. Ce dernier épisode référendaire ne manque pas à l'analyse qui nous est présentée ici ; il confirme au contraire une fois de plus la thèse du professeur Laforest quant au refus par le Canada anglais du principe de la dualité.

L'ouvrage retrace de façon admirable toutes les formes importantes qu'a revêtues depuis le début des années quatre-vingt le fédéralisme renouvelé offert et demandé par le Québec pour réintégrer le Canada tel qu'instauré en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1982*, adoptée comme on le sait, sans le consentement du Québec. L'analyse fait bien comprendre la situation dans laquelle se trouve le Québec présentement, en même temps qu'elle permet un retour sur cette dernière décennie, sur les événements politiques qui ont marqué les relations entre le Québec et le Canada depuis le référendum de 1980. Les interrogations autour de l'Accord du Lac Meech et surtout celles qui concernent la période postérieure à son échec de juin 1990, ainsi que la crise politico-constitutionnelle qu'il a engendrée constituent la trame de fond de cette histoire en mouvement. S'il y a crise au Canada, c'est bien parce que le système politique canadien actuel adopte la vision de Pierre Elliott Trudeau. Celui-ci s'est engagé, à partir des années de *Cité libre* puis en politique active, sur la voie du rejet d'un des grands principes du fédéralisme de 1867, à savoir celui de la dualité, de la reconnaissance de deux peuples fondateurs, de deux nations ou sociétés distinctes et du partage des pouvoirs en découlant. Le rapatriement de la Constitution et l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés consacrent dans les textes la victoire de cet éminent tribun et homme politique contre le nationalisme québécois. Mais c'est peut-être une victoire à la Pyrrhus ! Cette démonstration nous est offerte à même les sources intellectuelles des plus grands penseurs politiques, ce qui convient tout à fait à la hauteur du personnage qu'il entend réfuter. En effet, à la lumière de la philosophie politique et de l'histoire des idées politiques, Guy Laforest nous montre que la lutte acharnée de P. Elliott Trudeau contre la dualité, contre les aspirations nationales du Québec, ne résiste pas aux grands énoncés sur le pouvoir, la démocratie, le consentement, la résistance des ARISTOTE, MACHIAVEL, LOCKE, FICHTE, HEGEL, HERDER... qui nous autorisent à contester la légitimité d'un ordre politique imposé. En cela le plaidoyer est original, il place le débat au niveau « de ce qu'il y a de meilleur chez Trudeau » (p. 19). Cet effort d'analyse appuyé sur la pensée politique ne laisse pas pour autant de côté les autres protagonistes, plus près de nous, et évoque notamment le débat entre André LAURENDEAU et le professeur Frank SCOTT dans le cadre de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, la contribution des professeurs Léon DION et Charles TAYLOR, sans oublier l'engagement des intellectuels du Canada anglais, Ramsay COOK, Eugene FORSEY, Janet AJZENSTAT, David BERCUSSON et Barry COOPER et bien d'autres en faveur à la fois du libéralisme des droits et libertés des individus et du centralisme politique d'un *État qui crée la nation* (p. 181) canadienne, célébrant ou confortant de diverses façons la *Loi constitutionnelle de 1982*. L'auteur nous dévoile de ce débat divers aspects de l'évolution de l'intelligentsia canadienne-anglaise ; il nous rappelle que par delà les rapports Allaire et Bélanger-Campeau qui officialisent l'interprétation dualiste du fédéralisme canadien, c'est le libéralisme assimilationniste, le « conquétisme » (selon l'expression employée) de Lord

Durham qui prévaut (chap. VIII). Aussi la contribution majeure de cet ouvrage est sans doute qu'il nous permet de saisir l'ampleur, la profondeur du changement de régime politique qui a cours au Canada depuis 1982; le nouveau régime instaure une triple quête d'égalité (p. 214): celle qui existe entre tous les individus au Canada, celle qui régit les rapports entre les cultures en instituant le multiculturalisme et celle qui a trait aux relations entre les provinces. C'est cette triple dimension de l'égalité libérale qui met fin à la «reconnaissance constitutionnelle particulière de la collectivité québécoise». Voilà «l'actualisation de la Conquête, la continuation de la politique de Lord Durham par d'autres moyens» (p. 244). Voilà ce qui met fin à toute velléité politique du Québec, comme société spécifique ou communauté nationale distincte.

À la fin de cet exposé sur les revers successifs de toutes les tentatives pour inscrire dans la constitution canadienne la spécificité de la société québécoise, nous aurions pu nous attendre à ce que Laforest en appelle allègrement au droit à l'autodétermination du peuple québécois, et ce, au nom à la fois de la légitimité des aspirations nationales du Québec, et de leur exclusion *de facto* de l'ordre politique en vigueur au terme de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Telle n'est pas l'option proposée. L'ouvrage se termine en invitant nos amis canadiens à établir un «nouveau partenariat». Laforest assortit toutefois ce partenariat de trois conditions (p. 260-261), à savoir: la reconnaissance constitutionnelle du Québec en tant que communauté nationale autonome, la primauté de la Charte québécoise des droits et la redéfinition sur cette base du partage des pouvoirs, accordant entre autres une autorité exclusive du Québec sur la langue, la culture et l'immigration. «Pour que le fédéralisme ait quelque chance d'avenir en Amérique septentrionale à l'aube du vingt et unième siècle, il devra accepter la légitimité des aspirations nationales du Québec et celles des peuples autochtones.» Nous revoilà bien loin de l'esprit de 1982! Comment promouvoir l'affirmation nationale du Québec et des peuples autochtones sans subir chaque fois l'odieux de contrecarrer la Charte canadienne des droits et libertés? Et c'est bien là la plus grande victoire de P. Elliott Trudeau, celle d'avoir institué et consacré l'individualisme libéral comme fondement de l'ordre politique au Canada et meilleure sauvegarde des nations (à la manière d'un rempart contre vents et marées), les premières aussi bien que les secondes.

Lucille BEAUDRY

*Département de science politique,
Université du Québec à Montréal.*

Sylvie AREND (dir.), *Vingt ans de relations entre le Québec et l'Ontario (1969-1989). Colloque de Glendon. Twenty years of Ontario-Quebec relations (1969-1989). Glendon Colloquium*, Toronto, Éditions du GREF, 1991, 167 p. («Dont actes», 7.)

Cette publication reproduit les communications présentées à un colloque tenu au collège Glendon à Toronto le 11 novembre 1989, et rend bien l'atmosphère de discussion ouverte qui y régnait: discours très directs, sans effort pour noter les sources et les références. Le colloque célébrait le 20^e anniversaire de *L'Accord de coopération et d'échanges en matière*